

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 11 octobre 2016

COATICOOK, le 11 octobre 2016 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Services extérieurs

Réquisition au montant de 15 000 \$ pour installer un système de télémétrie au lac Norton aux États-Unis

Hydro-Coaticook désire installer un système de la télémétrie au lac Norton situé aux États-Unis. Ce système pourra améliorer le contrôle du niveau de l'eau et ainsi prévenir les débordements. La Ville de Coaticook a reçu une offre conformément aux règles prévues à la politique de gestion contractuelle, soit celle des compagnies Hydro-Météo et Vermont Electrip Coop au montant de 15 000 \$ plus les taxes applicables. Les membres du conseil ont accepté l'offre des compagnies Hydro-Météo et Vermont Electrip Coop.

Acceptation de la plus basse soumission conforme pour l'approvisionnement de sel en vrac pour le déglaçage des chaussées pour la saison hivernale 2016-2017, soit celle de la compagnie Compass Minerals Canada Corp.

La Ville de Coaticook a demandé des soumissions pour l'approvisionnement de sel en vrac pour le déglaçage des chaussées pour la saison hivernale 2016-2017. Un appel d'offres par invitations écrites fut transmis à au moins deux compagnies conformément à la Loi sur les cités et villes et à la politique contractuelle de la Ville de Coaticook. Les élus ont résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'approvisionnement de sel en vrac pour le déglaçage des chaussées pour la quantité approximative maximale de 500 tonnes pour la saison hivernale 2017, soit celle de la compagnie Compass Minerals Canada Corp.

Acceptation de la plus basse soumission conforme pour l'entretien et la tonte des pelouses pour les années 2017, 2018 et 2019, soit celle de la compagnie Les Entretiens Yannick Jean (2012) inc.

La Ville de Coaticook a demandé des soumissions pour l'entretien et la tonte des pelouses pour les années 2017, 2018 et 2019. Un appel d'offres public fut publié dans le système électronique SEAO, le tout conformément aux règles d'adjudications de la Loi sur les cités et villes et à la politique contractuelle de la Ville de Coaticook. Les conseillers municipaux ont résolu d'accepter la plus basse soumission conforme pour l'entretien et la tonte des pelouses pour les années 2017, 2018 et 2019, soit celle de la compagnie Les Entretiens Yannick Jean (2012) inc.

Administration et conseil

Nomination du conseiller, monsieur François Lévesque à titre de maire suppléant à compter du 1er novembre prochain pour les quatre prochains mois

Le conseil municipal doit désigner, tous les quatre mois, un conseiller qui agira à titre de maire suppléant. Les élus ont désigné le conseiller François Lévesque, maire suppléant pour les quatre prochains mois à compter du 1er novembre 2016.

Départ du conseiller Luc Marcoux

Le maire de la Ville de Coaticook, Monsieur Bertrand Lamoureux, ainsi que les conseillers municipaux tiennent à remercier Monsieur Luc Marcoux pour les 7 dernières années qu'il a consacrées aux citoyens de Coaticook. Son travail a été très apprécié. Merci!

-30 -

Source: Shirley Lavertu, Responsable des communications

819 849-2721, poste 256